

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Annick BUISSON, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean Pierre DURAND, Bernard ESPUGNA, Yves FROISSART, Bertrand HAUCHECORNE, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC et Bruno VIVIER.

Étaient excusés : Laurence CHEVOLOT, Patrick ECHEGUT, Karin FISCHER, David JACQUET

Ordre du jour :

1. PCAET - Watty à l'école
2. Programme LEADER
3. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention
4. Questions diverses.

1. PCAET - Watty à l'école

PCAET

Monsieur le Président rappelle que le programme d'actions est en cours de finalisation. A la suite du comité technique du 13 mars, les ComCom et les partenaires ont pu amender et enrichir le programme d'actions proposé. A ce jour, 9 retours ont été reçus : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Chambre d'agriculture du Loiret, DDT du Loir-et-Cher, DDT du Loiret, Office Français de la Biodiversité, Agence Régionale de la Biodiversité, Loiret Nature Environnement.

Monsieur le Président présente le calendrier à venir :

- 14 mai : COTECH → Finalisation du programme d'actions et préparation du COPIL
- 30 mai 18h : COPIL → arbitrage sur le programme d'actions
- 26 juin 18h : Comité Syndical → Validation du PCAET
- Juillet-août-septembre : consultation PPA (Président de Région, préfète et MRAE)
- Octobre-novembre : 1 mois de consultation publique
- Adoption du PCAET fin 2024 – début 2025

Le Bureau s'accorde sur le fait que le programme d'actions puisse être présenté en conférence des maires des ComCom, de façon à bien préparer le comité syndical du 26 juin portant sur la validation du PCAET.

Watty 2024-2025

L'agent informe que 19 écoles (représentant 75 classes pour 1 690 élèves) ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pays en février 2024. Cela représente un coût estimatif pour le Pays de 23 743 € TTC, financé par le programme LEADER et le Département du Loiret.

L'agent informe que le programme Watty 2023 – 2024 a organisé un concours valorisant les œuvres (texte, dessin, bande dessinée, vidéo, peinture, poésie...) réalisées par les classes ayant bénéficié du programme sur l'un des thèmes évoqués lors des ateliers. Ainsi, sur les 40 candidatures recensées à l'échelle régionale, quatre ont été retenues dont deux sur le Pays Loire Beauce : la classe de MS de l'école de Chaingy et la classe de CE1 de l'école Jules Verne d'Ouzouer-le-Marché. La remise des prix se tiendra le 11 juin à Chaingy (en présence de M. Durand et M. Cuillerier) et le 13 juin à Ouzouer-le-Marché (en présence de M. Espugna).

2. Programme LEADER

Monsieur le Président informe que les GAL sont toujours en attente de l'ouverture du portail de demande (notamment pour l'organisation d'un prochain Comité de programmation).

Par ailleurs, les dernières demandes de paiement de la programmation 2014-2023 montre que la consommation des crédits s'élève à 99 %.

Biodiversité : BiodiverCiné 2024, « plant'action », diagnostic de biodiversité agricole

Diagnostic de biodiversité agricole

La restitution des diagnostics de biodiversité agricole s'est tenue à Sougy et Tripleville le 18 avril en présence de 30 participants (élus et agriculteurs). M. Froissart souligne l'intérêt de poursuivre les réflexions sur ce sujet (avec le soutien des agriculteurs concernés). Cette réflexion sera approfondie par le comité de pilotage biodiversité.

Plant'action

Il est rappelé que l'appel à manifestation d'intérêt s'achève le 30 mai prochain.

BiodiverCiné 2024

Il est rappelé que l'évènement se tiendra le mercredi 22 mai 2024 de 14h à 17h à Beaugency (balade dans le parc Thérèse Cherrier, présentation de courts-métrages comprenant l'œuvre de M. Mariotti avec débat, verre de l'amitié).

3. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention

Le Bureau valide les demandes de subvention des projets suivants :

A x e	Mesure	Porteur	Projet	TTC HT	Coût total	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
A	21	Mareau-aux-Prés	Création d'une épicerie	HT	195 151 €	195 151 €	30%	58 500 €	I
B	22	Chaingy	Création d'un skate-park	HT	87 584 €	87 584 €	20%	17 500 €	I
B	22	Mareau-aux-Prés	Création d'un parcours de santé	HT	87 844 €	87 844 €	20%	17 500 €	I
D	23	Dry	Création d'un lieu de rencontre sur le site de l'ancienne gare	HT	360 703 €	360 703 €	40%	144 200 €	I
D	23	Baule	Aménagement du parvis	HT	415 892 €	267 154 €	40%	106 800 €	I
D	27	LogemLoiret	Réhabilitation de 56 logements à Chevilly	HT	1 989 780 €	<i>Forfait/ logt</i>		112 000 €	I
C	30	Baccon	Création d'une piste cyclable	HT	118 417 €	118 417 €	28%	33 100 €	I
C	30	Beaugency	Création d'une piste cyclable rive sud	HT	226 040 €	226 040 €	23%	51 900 €	I
C	30	Lailly-en-Val	Création d'une piste cyclable	HT	107 548 €	107 548 €	50%	53 700 €	I
C	30	Meung/Loire	Création d'une piste cyclable (rte de Blois)	HT	346 850 €	346 850 €	50%	173 400 €	I
C	30	Messas	Création d'une piste cyclable	HT	25 085 €	25 085 €	50%	12 500 €	I
E	35-3	Chevilly	Modernisation de l'éclairage public	HT	676 368 €	676 368 €	40%	270 500 €	I
E	36-3	Pays Loire Beauce	Animation PCAET 2024-2025	HT	52 062 €	52 062 €	50%	26 000 €	F
A VOS ID		Association "Plantons par nature"	Inventaire des arbres champêtres, des arbres nourriciers et des arbres exceptionnels du Pays Loire-Beauce	TTC C	98 000 €	98 000 €	60%	58 800 €	F

Monsieur Hauchecorne précise que le commerçant qui assurera la gestion de la nouvelle épicerie de Mareau-aux-Prés travaille déjà sur le marché de la commune. Le Bureau souligne la difficulté à maintenir le commerce en milieu rural, dans un contexte fortement concurrentiel, notamment pour une épicerie.

Monsieur Cuillerier rappelle la souplesse du CRST dans la mesure où les projets sont sélectionnés au fil de l'eau (en plus de l'aspect rétroactif de l'aide du CRST). Il rappelle que l'effort de l'Etat pour le scolaire se limite à 200 000 € par an.

Pour les projets d'aménagement d'espace public, l'agent souligne la nécessité de bien entrer dans les cibles identifiées dans la mesure 23 du CRST (lien social, animation commerciale, abords de sites à enjeux touristiques).

Concernant la demande du groupe 3F pour la création de 14 logements à Beaugency, il Bureau constate que la mesure 25 n'a pas de crédits disponibles car les élus ont souhaité privilégier les réhabilitations plutôt que les constructions neuves. Le Bureau décide de ne pas retenir ce projet.

5 des 6 projets de pistes cyclables sont retenus. Le projet de piste cyclable porté par Baule visant à relier Meung-sur-Loire à Beaugency via Baule et Messas présente quelques incertitudes : le portage du projet (Il n'existe aucune convention liant les quatre collectivités), le niveau de participation des communes et la participation du Département (dans le cadre du volet 2). Le Bureau constate qu'une piste cyclable a déjà été financée entre Baule et Meung-sur-Loire le long de la départementale 2152. On souligne qu'une poursuite de cette piste cyclable le long de la départementale 2152 pourrait être pertinent entre Baule et Beaugency. L'aménagement d'une piste cyclable le long de cette départementale est également identifié dans le [schéma départemental des mobilités](#). Par conséquent, les membres du Bureau souhaite que ce projet soit davantage approfondi avant de prendre position. Le projet de Baule sera évoqué à l'occasion du prochain Bureau.

Le Bureau observe que les crédits du CRST commencent à être bien engagés (environ 1/3). Cela s'explique par l'avancée du mandat électoral en cours. 2026 verra une nouvelle élection municipale être organisée et, avec elle, les projets seront moins nombreux à solliciter le CRST (tout au moins au début du prochain mandat).

4. Questions diverses.

Projet photovoltaïque – Ardon ouest - EDF Renouvelables

EDF Renouvelables France, entité d'EDF Renouvelables, a initié en 2022 un projet photovoltaïque sur les communes de la Ferté-Saint-Aubin et d'Ardon pour le compte de la SAS Centrale Photovoltaïque de la Ferté-Saint-Aubin.

La surface du projet est de 173,5 ha ; son emprise clôturée de 112,5 ha ; la surface projetée au sol de l'ensemble des capteurs solaires est de 43,6 ha ; la production annuelle est estimée à 118 GWh/an permettra de couvrir les besoins en électricité de l'équivalent de près de 53 000 habitants. Le Bureau ne se montre pas défavorable à ce projet.

PTRE

L'agent informe qu'une réunion s'est tenue le 17 avril en Préfecture sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Il apparaît que les financements du SARE (service accompagnement à la rénovation énergétique) via les CEE s'arrêtent fin 2024. Les OPAH et PIG vont jusqu'à leurs termes. Après cela seules les dispositifs spécifiques ANAH restent (OPAH-RU, OPAH CD).

Par conséquent, à compter de 2025, sera mise en place le « Pacte Territorial France Rénov' » entre l'Etat (ANAH) et les EPCI (voir des regroupements d'EPCI) et ou Département ainsi que la

possibilité pour la Région d'être cosignataire. L'objectif du pacte est d'unifier les services publics d'information et de conseil ainsi que d'animation sur l'ensemble des thématiques (rénovation énergétique pour tous les ménages, adaptation et Lutte contre l'Habitat Indigne).

Il est donc proposé, au regard de ces évolutions, de clôturer le marché avec Auxilia (en charge de l'étude P'TRE depuis 2021). Cela permettra de solder les deux subventions (Région et LEADER) dans l'attente d'un positionnement des EPCI vis-à-vis du Pacte territorial et d'une potentielle contractualisation directe entre les EPCI et l'ANAH. Le Bureau est favorable à cette proposition.

SRADDET Région

Il est rappelé que le SRADDET modifié est consultable par les PPA (de fin avril à fin juillet). Ensuite, il sera mis à disposition du public (août à mi-octobre). Les élus régionaux adopteront le SRADDET modifié en session prévue les 7 et 8 novembre 2024.

Comptabilité - budget

Nécessité de délibérer lors du prochain comité syndical pour donner au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Le Bureau se montre favorable à cette proposition.

Agenda

- Réunion de l'A3P : mercredi 15 mai matin - Meung-sur-Loire (D. Lorcet)
- BiodiverCiné 2024 : mercredi 22 mai - 14h 17h (Beaugency)
- Comité de pilotage PCAET : jeudi 30 mai - 18h (Saint-Ay)
- COMITÉ SYNDICAL DE JUIN (validation du PCAET) : mercredi 26 juin – 18h30 – Cercottes

Le Président remercie les présents pour cette réunion riche et constructive.

Le Président

Frédéric GUILLERIER

